



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 1266

Texte de la question

M. Maurice Adevah-Poeuf attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation préoccupante des effectifs d'assistants de langues étrangères dans les lycées et collèges de l'académie de Clermont-Ferrand. Ainsi les prévisions d'affectation pour la rentrée de 1997 s'élèvent à 28 postes pour l'anglais (contre 49 en 1996) et 5 postes pour l'espagnol (contre 8 en 1996). Cette baisse importante ne permettra pas le maintien à un bon niveau de l'enseignement des langues dans les établissements scolaires. Il lui demande donc s'il envisage de remédier à cet état de fait.

Texte de la réponse

En raison des contraintes budgétaires qui ont pesé sur son budget de 1997, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a dû, cette année, recruter 737 assistants étrangers de langue vivante de moins qu'en 1996 (3 054 assistants avaient alors été recrutés). C'est réduction a rendu nécessaire une nouvelle répartition de ces postes par langues et par académies. Le contingent de postes attribués, langue par langue aux assistants étrangers en France a été déterminé en fonction de l'offre d'accueil pour les assistants français dans les pays étrangers partenaires dans le cadre de ces programmes, ainsi que du volume de candidatures présentées par ces pays. Pour ces deux raisons, les mesures de réduction ont touché plus particulièrement les postes d'assistants anglophones et hispanophones. Les nouvelles dotations des académies ont été calculées en fonction de l'évolution des effectifs d'élèves inscrits dans les différentes langues, ainsi que de critères d'affectation des assistants définis par l'inspection générale des langues vivantes, tels que l'existence de sections européennes, le nombre de classes préparatoires et de sections de techniciens supérieurs du secteur tertiaire de l'académie.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Adevah-Poeuf](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1266

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 1997, page 2394

Réponse publiée le : 3 novembre 1997, page 3833